



Union  
Musicale  
des Landes

Convocation 59° Assemblée Générale 2025

Sylvie LABÈQUE & Fabien FOSSES

Co-présidents

176 avenue Frédéric Bastiat

40370 RION-DES-LANDES

[contact@umlandes.fr](mailto:contact@umlandes.fr)

[www.umlandes.fr](http://www.umlandes.fr)

Fait à Rion-des-Landes,

Le 06 février 2025,

## CONVOCATION À LA 59° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UML

à DAX, LE DIMANCHE 09 MARS 2025

**08h15** : Café de bienvenue aux participants à la salle Nansouty (4 rue du général Nansouty 40100 Dax).

Signature de la fiche de présence avec dépôt de pouvoir.

**09h00** : Assemblée Générale à L'Atrium 1 cours Maréchal Foch 40100 DAX.

**12h00** : Fin.

### ORDRE DU JOUR

- Bienvenues par :
  - Monsieur Julien DUBOIS, Maire de Dax (ou représenté par un élu)
  - Monsieur Pascal LACOUTURE, président de l'harmonie La Nehe de Dax qui nous accueille.
- Approbation du procès-verbal (ci-joint) de l'A.G. 2024 rédigé par notre secrétaire Jérémy LACAZE.
- Rapport d'activités par Sylvie LABÈQUE et Fabien FOSSES, Co-Présidents,
- Retour sur OJML
- Approbation du rapport d'activité.
- Bilan financier et budget prévisionnel par Sandrine CAZENAVE, trésorière,
- Approbation du bilan financier et du budget prévisionnel.
- Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour 2025.
- Vote de la cotisation annuelle de l'U.M.L pour 2026.
- Adhésions/sorties et effectifs en 2025.
- Interventions des personnalités.
- Questions diverses.
- Clôture par les co-présidents.

**Votre présence à cette 59e Assemblée Générale est indispensable pour faire avancer notre Union.**

---

### RÉPONSE

Pour une meilleure organisation de notre Assemblée Générale, nous vous demandons de simplement notifier votre présence avant le **03 mars 2025 via le lien ci-dessous** :

<https://umlandes.fr/association/ago/>

---

Les personnes qui ont des vœux à émettre sont priées de les communiquer, par email non anonymisé, avant le **lundi 03 mars 2025**, aux co-présidents Sylvie Labèque ou Fabien Fosses: [contact@umlandes.fr](mailto:contact@umlandes.fr)

Je vous prie de trouver :

- La présente convocation à la **59°** assemblée générale du 09 Mars 2025 à DAX.,
- Le coupon-pouvoir à remplir si besoin,
- Le menu et coupon-réponse du repas d'après AG pour ceux qui le souhaitent.
- Le compte-rendu de l'assemblée générale du 10 Mars 2024 à VILLENEUVE DE MARSAN.

**L'Assemblée Générale est un moment important de la vie de notre association : orientations, débats, décisions, actions futures, budgets. C'est un moment où les élus du département sont présents.**

**Le Conseil Départemental des Landes affirme un soutien financier conséquent à l'Union Musicale des Landes et à ses adhérents depuis de nombreuses années (aide spécifique pour l'organisation du stage, aide pour les ensembles orchestraux, financement du salarié de l'Union).**

**Malgré des orientations budgétaires incertaines sur le plan national, ce soutien financier reste une volonté du Conseil Départemental; à nous, bénéficiaires, de montrer que nous nous sentons concernés.**

**Votre présence à l'Assemblée Générale de l'Union Musicale des Landes est donc essentielle.**

Toutefois, si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, veuillez donner pouvoir à l'un des membres de votre association. **Toute structure adhérente non représentée lors de l'Assemblée Générale 2025 s'expose à une remise en question de son adhésion 2026 conformément au règlement intérieur du 07 mars 2021.**

Votre représentant devra être muni du pouvoir ci-dessous, complété, daté et signé par vous.

### **RENDEZ-VOUS À DAX le 09 MARS 2025**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, en nos sincères salutations.

Les Co-Présidents de l'UML  
Sylvie Labèque et Fabien  
Fosses



## POUVOIR

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....

Président(e) ou représentant(e) de l'association musicale .....

DONNE POUVOIR à (nom, prénom et qualité) .....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale du 09 mars 2025 à Dax.

L'ordre du jour m'ayant été communiqué, il prendra, en mon nom, toutes décisions et participera à tous travaux et votes prévus au dit ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

## REPAS

L'Harmonie La Nehe de Dax vous accueille pour la **59°** assemblée générale de l'UNION MUSICALE des LANDES le dimanche 09 Mars 2025, à la brasserie de l'Atrium.

- Le déjeuner sera proposé au restaurant Brasserie de l'Atrium pour un prix de 30 €

**Merci de retourner vos inscriptions au repas, accompagnées du règlement à l'ordre de la Société Musicale la Nèhe, pour le jeudi 27 Février 2025, dernier délai, à :**

**Salle Municipale de musique  
Harmonie La Nèhe  
4 rue du Général Nansouty  
40100 DAX**

---

### MENU

Œuf mimosa façon grand-mère, bacon de Serrano et mayonnaise au piment d'Espelette

Joue de bœuf braisée en parmentier à la patate douce et son jus de bourguignon

Île flottante maison et sa crème anglaise, caramel

Café et Vin compris

---

### COUPON-RÉPONSE REPAS

**A retourner avant le 27 Février 2025 accompagné du règlement  
à l'ordre de Société Musicale La Nehe**

Association Musicale : .....

Nombre de repas :     X 30 € =